

# SAINT-RÉVÉREND

## Au conseil municipal Pas d'augmentation pour les taxes locales

Le conseil a approuvé le lancement de l'opération "voisins vigilants" et autorisé le maire à signer une convention avec la Gendarmerie.

**Projet d'aménagement des salles communales.** - Suite à l'avis favorable des commissions travaux et finances, le conseil municipal a accepté de poursuivre l'opération dans ses différentes phases jusqu'à la réalisation du projet.

**Budget communal 2014.** - Le compte administratif a été approuvé pour un résultat de clôture de 300.615,83€ en fonctionnement et -206.874,42€ en investissement. Le compte de gestion dressé par le receveur a été approuvé. Le compte administratif du budget assainissement a été approuvé pour un résultat de clôture de 16.042,86€ en fonctionnement et 46.552,05€ en investissement.

Le compte de gestion de ce budget a aussi été approuvé à l'unanimité. Le compte administratif 2014 du lotissement "La Minoterie" a été approuvé pour un résultat de clôture de -1.34€ en fonctionnement et -27.336,70€ en investissement. Le compte de gestion a aussi été approuvé.

Le compte administratif 2014 du lotissement "Le Quéré 2" a été approuvé pour un résultat de clôture de 0€ aussi bien en fonctionnement qu'en investissement. Le compte de gestion est approuvé.

**Les taux d'imposition 2015.** - Le conseil a décidé de reconduire les taux des taxes locales pour la taxe d'habitation à 14,85%, la taxe sur le foncier bâti à 14,13%, la taxe sur le foncier non bâti à 44,82%.

**Budgets primitifs 2015.** - Le conseil a adopté le budget primitif 2015 en matière d'assainissement pour 90.756€ en dépenses et recettes d'exploitation et 139.137,91€ en dépenses et recettes d'investissement. Le budget primitif du lotissement "La Minoterie" a été adopté pour 37.399,38€ en dépenses et recettes de fonctionnement et 32.368,04€ en dépenses et recettes d'investissement.

**Travaux.** - Pour le projet d'aménagement de la maison, consorts Michon, la mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'EURL Cerbat de Coëx pour un montant de 16.200€ HT. L'aménagement de la rue Georges Clemenceau a été attribué à l'entreprise Bodin TP de Challans

pour un montant de 76.702,41€ HT.

Le marché pluriannuel de travaux de voiries et réseaux divers 2015-2018 a été attribué à l'entreprise Colas du Château d'Olonne pour un montant annuel compris entre 10.000€ HT minimum et 15.000€ HT maximum. Le contrat d'entretien des chauffages des bâtiments communaux a été attribué à l'entreprise TFEF de St Gilles Croix de Vie pour un montant annuel de 720€ HT sur la base d'un contrat de 4 ans résiliable tous les ans.

Le remplacement des fenêtres du presbytère a été attribué à l'entreprise d'Olivier Brenon de St-Révérend pour un montant de 2.830,90€ TTC. Le logiciel de facturation du restaurant scolaire a été attribué à la société 3D Ouest de Lannion pour un montant d'achat et d'installation de 1.050€ HT et de 262,50€ HT par an pour la maintenance.

**Divers.** - La rencontre des nouveaux habitants se déroulera le samedi 18 avril à 11h, salle polyvalente. Les prochains conseils municipaux auront lieu les lundi 4 mai, mardi 7 juillet et lundi 7 septembre.

# SAINT-RÉVÉREND

## Aménagement La rue Jean Yole en sens unique

Le désagrement des travaux de la rue Jean Yole est terminé pour les riverains, la rue vient d'être rendue à la circulation, mais seulement en sens unique. Cet aménagement fait partie d'un projet du conseil municipal d'améliorer la voirie locale du centre-bourg. Les travaux devraient durer jusqu'en 2018.

Ce projet a été divisé en huit zones, l'aménagement de la rue Jean Yole fait partie de la deuxième tranche pour un coût de 132.000€ TTC dont 33.000€ de subvention du Conseil général. Ces travaux ont été réalisés pour améliorer les règles de sécurité de ce secteur. Cette rue est passée en sens unique avec un élargissement des trottoirs pour la circulation des personnes à mobilité réduite.

Dans le cadre de la pérennité des commerces de



La rue Jean Yole dans son nouveau lifting

proximité, une petite terrasse a été créée devant le bar-tabac. Le sens de circulation est maintenant descendant vers la rue du Curé Petiot (cimetière) avec un retour face à l'église. Quelques bacs à fleurs seront installés au printemps afin d'égayer le

secteur et limiter le stationnement sauvage sur les trottoirs. Un fléchage va être installé vers les services de la mairie. La troisième tranche de travaux concernera, normalement en 2015, la rue Clemenceau jusqu'au camping du Pont Rouge.

Article du Courrier Vendéen du 30 mars 2015

Article Courrier Vendéen du 27 novembre 2014

# SAINT-RÉVÉREND

## Une centaine de personnes réunies Les aînés au repas du CCAS

Toute l'équipe du CCAS dirigé par Anne-Marie Le Bihan et Maryse Auguin avait invité les aînés de 67 ans et plus au traditionnel repas.

Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation dans une salle des fêtes agrémentée d'un nouveau décor, d'une nouvelle disposition des tables et d'une décoration des tables conçue par la touche féminine du Conseil municipal. Les enfants de l'école ont été sollicités pour la création des menus et des porte-serviettes.

Tous les conseillers municipaux ont assuré le service. Un agréable après-midi où les chanteurs et conteurs ont pu



exprimer leur talent. L'intermède musical et la par-tie danse étaient animés par le groupe local "Barba Papi".

Article Courrier Vendéen du 7 février 2015

Article Courrier Vendéen du 7 février 2015→

# SAINT-RÉVÉREND

## Vœux à la population La rénovation des salles de sports et polyvalente en question

Dans son propos d'ouverture, le maire Lucien Prince a rendu hommage aux associations. "Vous le savez, le dynamisme d'une commune se mesure aussi par le dynamisme de ses associations et la vie associative à St Révérend est riche par sa diversité."

Le contexte économique est de plus en plus difficile, Saint Révérend n'échappe pas à la règle. Les dotations de l'État ont diminué de 5.000€ en 2014 et seront de moins 12.500€ en 2015. 20.000€ d'économies sur le budget de fonctionnement seront réalisés cette année, "ce qui nous permet de poursuivre notre politique de modération des taux d'imposition communaux. Au cours du mandat précédent, l'endettement est passé de 9,6 ans à 2,3 ans. Cette situation nous permet d'être sereins pour nos investissements futurs" a précisé Lucien Prince.

Au travers du bulletin municipal, *La Page révérendaise*, la communication se fera autant de fois que nécessaire. D'ailleurs, le site internet ouvert le 17 novembre dernier va permettre aux administrés de connaître un peu plus la commune, en accédant à toutes les informations jugées utiles. "Nous mettons beaucoup d'énergie à la réalisation de ce site" a précisé le maire. Les associations sont invitées à transmettre à la mairie les dates de manifestations et tout ce qu'elles souhaitent porter à la connaissance des habitants.



Lucien Prince

Le conseil municipal des enfants a mis en place des relations intergénérationnelles qui fonctionnent très bien. Lucien Prince souhaite organiser en février-mars des rencontres avec les nouveaux habitants et mettre en place des rendez-vous citoyenneté pour les jeunes de 18 ans.

### Investissement majeur

Pour l'étude de la rénovation des salles de Sports et polyvalente, la municipalité a fait appel à Vendée Expansion, avec la mise en place d'un planning décomposé en plusieurs phases. Une phase de faisabilité dont les résultats seront connus courant janvier ; Une phase d'études et de consultation en 2015 ; Une phase de réalisation qui pourrait être en 2016.

"Notre volonté est de prendre du temps afin de pouvoir

répondre aux besoins de tous et de réussir ce projet important pour notre commune. Cette salle a 25 ans et il est grand temps d'entreprendre des travaux de rénovation. Vous pouvez constater que, malgré les perspectives difficiles d'un point de vue financier, la municipalité maintient son engagement pour le développement de notre commune au service des habitants" a lancé le maire. Il a ensuite demandé à la population d'observer un moment de silence en mémoire des victimes des actes barbares qui se sont déroulés cette semaine.